

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 août 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trente août, le conseil municipal de la commune de SAINT-IGNAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Philippe CARTAILLER, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames Colette NOUHEN, Isabelle LUSSON, Messieurs Jean-Claude CIBERT-GOTON et Lionel BOULON, Monsieur Jérôme DUISSARD, Madame Nelly FAUCHEUX, Messieurs Cyprien GONY, Patrick MARCEPOIL, Didier BODIN, Mesdames Lucile SARDET et Stéphanie COUTURIER, Messieurs Cyril PRUVOT et Monsieur Xavier ROCHE.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Madame Nelly FAUCHEUX a été élue secrétaire de séance,

1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 5 juillet 2024

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité, le compte rendu du Conseil Municipal du 5 juillet 2024.

2) Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Madame Nelly FAUCHEUX a été élue secrétaire de séance.

3) Désignation modificative n° 2 du budget de la commune en Investissement

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le budget de la commune,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2024.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 204182 : Subv.org.publics divers - Bâtiments et installations		7 000.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		7 000.00 €
D 2152 : Installations de voirie	7 000.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	7 000.00 €	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 204182 : Subv.org.publics divers - Bâtiments et installations		7 000.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		7 000.00 €
D 2152 : Installations de voirie	7 000.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	7 000.00 €	

QUESTIONS DIVERSES

- **Bilan du 14 juillet** : Côté dépenses, le budget total alloué à la cérémonie et au repas froid offert aux habitants est sensiblement identique à 2023. Le Conseil Municipal note une affluence plus importante cette année et se félicite de l'investissement des habitants pour cette manifestation locale ;
Monsieur le Maire profite de ce point pour revenir sur les festivités organisées par Surat et Saint-Ignat le samedi 3 août en hommage aux équipages des avions anglais qui se sont écrasés sur ces 2 communes il y a 80 ans. Là aussi la population a su répondre présente, malgré les congés d'été ;
- **Travaux 2025** : Monsieur le Maire récapitule les travaux en cours ou à venir :
 - Réfection de la voirie Impasse des Sources à Champeyroux suite aux travaux sur les conduites d'eau ;
 - Réfection de la voirie Impasse Saint-Abdon à Villeneuve l'Abbé suite aux travaux sur les conduites d'eau ;
 - Démolition du silo à grain et désamiantage (80 000 € environ) ;

- les travaux d'aménagements du parking de la salle des fêtes de Saint-Ignat devraient débuter mi-septembre. Certaines subventions ont déjà été accordées. Au total elles devraient représenter une part importante du coût de ce projet ;
- Par ailleurs, il indique que suite à l'arrêt du projet d'implantation d'une maison médicale, il peut être envisagé de réfléchir plus amplement au projet d'installation d'un citystade. Une commission sera créée pour revoir les contours d'un tel projet (emplacements possibles, subventions, type de terrain, etc.) ;
- Enfin, l'installation d'un nouveau tableau numérique a été réalisée à l'école. Le bac à sable et un banc devraient être installés prochainement. 84 enfants vont faire leur rentrée 2024-2025 dans l'école communale ;
- **Médiathèque :** Mesdames Michèle PERI et Simone VARENNE PAQUET souhaitent cesser leur bénévolat auprès de la bibliothèque de Saint-Ignat, après de longues années passées à accueillir petits et grands. Un grand merci à elles deux pour leur engagement. Une nouvelle bénévole a été recrutée ;
- **Réflexion sur la pose de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux :** La commission en charge du projet a reçu les résultats de l'étude faite par l'ADUHME et Territoire d'Energie 63. Plusieurs options sont envisagées. La décision d'un tel investissement ne pourra être prise qu'une fois que suffisamment de renseignements auront été collectés ;
- **Demande d'une association :** l'Association « Les acolytes de Champeyroux » souhaite planter un arbre en mémoire de Catherine Quantin, décédée récemment. Assistante maternelle à Champeyroux, Catherine s'est occupée de près de 70 enfants, en journée et en périscolaire, se rendant chaque jour à l'école et dans le terrain de jeux de la place de Champeyroux. ;
- L'association requiert donc l'autorisation de la Mairie d'utiliser un terrain communal pour planter un arbre (le parc de la place de Champeyroux). A titre exceptionnel, le Conseil accède favorablement à cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire,



Philippe CARTAILLER

La Secrétaire de séance,

Nelly FAUCHEUX